



Réunion du Comité Directeur  
Procès-verbal n°2022-12-15  
Relevé de décisions

---

Réunion en visioconférence	Le jeudi 15 décembre 2022 de 18h30 à 20h15
Présidence :	Albert GEMMRICH
Membres Elus :	Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE,
Présidents de districts :	Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER
Salariés :	Olivier STUDER, Patrice GRETHEN, Frédéric VARAIS,
Président CRA :	Stéphane VILLEMIN,
Excusés ou remplacés :	Michel AUCOURT remplacé par Marc HOOG, Yann LEROY, Michel Keff, Damien Keltz, Hervé Papavero, Stéphane Villemin

---

Le Président Albert GEMMRICH salue l'ensemble des membres et ouvre la réunion organisée en présentiel.

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à notre équipe de France pour sa qualification en finale de la Coupe du Monde.

La Fédération invite l'ensemble des Présidents de Ligue, les Présidents délégués, les Présidents de districts, et les membres du BELFA à y assister.

## 1 Adoption des Procès-Verbaux

Les PV du Comité Directeur du 27 octobre 2022 et du 23 novembre 2022 sont approuvés à la majorité.

## 2 Mouvements de clubs - Michel Spindler

Le tableau des mouvements de clubs, affiliations, changement de nom, changement de type, groupement de club, inactivités, radiations, et reprises d'activités sont validés voir le détail dans le tableau en annexe.

- Le Comité directeur valide les mouvements de clubs.

## 3 Commissions

### 3.1 Commission des compétitions

La commission émet 2 propositions de textes concernant :

- les horaires des rencontres des championnats jeunes



- les niveaux de terrain pour les compétitions jeunes
- Le Comité Directeur valide ces modifications présentés en annexe qui rencontreront en vigueur lors de la saison 2023-2024.

### **3.2 Commission de discipline**

La commission de discipline fait un appel à candidature sur le secteur de la Champagne-Ardenne et sa demande sera affichée sur le site de la Ligue.

- Le Comité Directeur valide cette proposition.

### **3.3 Commission Arbitrage**

Dans le cadre du plan Performances 2024, le Comité Exécutif de la FFF a décidé d'affecter un budget exceptionnel de 1 million d'euros en faveur du développement de l'arbitrage amateur pour les saisons 2022-2023 et 2023-2024.

Pour les ligues métropolitaines qui ont des districts, la répartition est définie dans le cadre d'enveloppes régionalisées à l'intérieur desquelles un fléchage minimum direct vers les districts est déterminé pour un montant de 442 500 €. La somme de 435 000 € restante est dédiée au plan de développement de l'arbitrage régionalisé (concerté entre la ligue et ses districts). Ce montant régionalisé a été établi sur 3 critères, le nombre de licenciés, le nombre de clubs et le nombre d'arbitres par ligue.

Dans le cas d'un plan de développement totalement projeté au niveau territorial par la ligue et tous les districts, la ligue devra proposer au Bureau Exécutif de la LFA, la nouvelle répartition prévue pour son territoire. Nicolas POTTIER, Coordinateur fédéral de l'arbitrage amateur à la LFA, assurera le suivi de ces projets de territoires en lien avec les objectifs définis dans le cadre du plan Performances 2024.

Le versement de la part « district » interviendra le 15 janvier 2023, et celui de la part « territorialisée » le 15 avril 2023, sous réserve de la réception du plan de développement de l'arbitrage régionalisé.

Une somme de 41 500 € est répartie par district pour un montant compris entre 4000 € à 5500 € selon la taille des districts et une somme de 47 500 € est territorialisée à la Ligue

- Le Comité Directeur désigne Ali DJEDID comme référent en charge du suivi de ce dossier.

### **3.4 Commission de la féminisation**

Le projet de réforme de la commission de féminisation et de mixité sera engagé sur la base des recommandations de la Fédération sur des propositions de modifications d'organisation.

Une réunion commune des commissions de bénévolat et de féminisation aura lieu le 18 janvier pour engager des réflexions et des propositions sur ce thème.



Il sera proposé sur ces bases de créer un groupe de réflexion qui comprendra 4 membres de chacune des commissions, les 2 Présidents, et 1 membre des anciens territoires plus le référent du CD de chacune des commissions.

Ce groupe aura comme objectif de proposer, de créer et de faciliter les conditions de la mise en place d'une commission de mixité.

- Le Comité Directeur valide cette proposition

### **3.5 Séminaire consacré à l'engagement féminin**

#### **Objectifs**

- Donner la parole aux femmes et leur permettre d'exprimer leurs besoins
- Lever les freins pour faciliter la prise de responsabilité

#### **Dates**

Du vendredi 3 mars début d'après-midi au dimanche 5 mars début d'après-midi

#### **Organisation proposée**

Identification d'au moins 10 femmes par district pour le 5 janvier (licenciées dirigeantes, éducatrices, arbitres, etc qui souhaitent s'engager dans un rôle à responsabilité).

Prise de contact avec ces femmes via un questionnaire pour :

- identifier la date idéale du séminaire
  - identifier les besoins et proposer les ateliers en conséquence
  - Envoi des questionnaires le 06/01, réponse souhaitée pour le 15/01 relance jusqu'au 22/01. Analyse des questionnaires au fil de l'eau.
- Le Comité Directeur valide ce programme

### **4 Finances**

La clôture budgétaire de la saison 2021-2022 permet d'avoir les montants de reversement pour la saison 2023-2024 tels que suit :



VARIABLES	% LGEF	% DISTRICTS	
	52,50%	47,50%	
	1 464 596,73 €	1 325 111,32 €	
	PART FIXE DISTRICT	PART LICENCES DISTRICT	PART CLUB DISTRICT
20,00%	40,00%	40,00%	
Districts	Montant 23-24	Montants 22-23	Différence
MEUSE	57 976,80 €	50 699,83 €	7 276,97 €
MOSELLE	254 854,35 €	226 228,98 €	28 625,37 €
VOSGES	87 413,28 €	79 070,58 €	8 342,70 €
MEURTHE ET MOSELLE	143 694,82 €	128 849,11 €	14 845,71 €
ARDENNES	98 170,70 €	85 674,67 €	12 496,03 €
AUBE	79 650,47 €	72 997,81 €	6 652,66 €
MARNE	118 795,55 €	102 239,50 €	16 556,05 €
HAUTE-MARNE	75 301,95 €	69 980,82 €	5 321,13 €
ALSACE	409 253,39 €	376 280,88 €	32 972,51 €
TOTAL	1 325 111,32 €	1 192 022,18 €	133 089,14 €

**Compte tenu de l'augmentation du reversement, il est proposé que ces augmentations puissent davantage profiter aux districts avec peu de licenciés.**

**Des propositions pourront être faites au cours des prochaines réunions du comité directeur.**

**Concernant la saison en cours, compte tenu de la dynamique des licences en cours, les produits à fin novembre 2022 sont en augmentation par rapport à ceux de la saison précédente à la même période.**

## **5 Remplacement d'un membre du CD**

**En remplacement de Madame Khadidja BETTAHAR suite à sa démission, le Comité Directeur propose de coopter Madame Emeline SAINTOT, Meurthe et Mosellane secrétaire du club de Ludres, qui sera présentée pour validation lors de la prochaine assemblée Générale.**

- **Le Comité Directeur valide cette candidature**

## **6 Projet de digitalisation des clubs**

**Depuis plusieurs semaines, de messages de sensibilisation sont diffusés sur les réseaux de la LGEF grâce au partenariat avec la société SPORTYMA qui a été présenté lors d'une précédente réunion du comité directeur.**

**Ce partenariat va prendre une nouvelle dimension à partir du mois de janvier 2023 avec la possibilité pour tous les clubs du Grand Est de disposer d'un outil digital pour gérer plus facilement leur club (application mobile et version web). Plusieurs fonctionnalités sont déjà opérationnels et d'autres sont en cours de développement. Ce projet est en gestation depuis plusieurs mois et fait l'objet d'un travail de co-construction permanente entre les clubs déjà utilisateurs, la LGEF et SPORTYMA.**



L'outil se veut donc pratique, simple d'utilisation, évolutif et surtout gratuit pour les clubs.

- Le comité directeur valide ce projet qui sera présenté aux clubs lors de l'assemblée générale du 14 janvier 2023.

## **7 Assemblée générale du 14 janvier 2023**

- Le Comité Directeur valide l'ordre du jour et les documents s'y affèrent.

## **8 Remplacement du matériel Starleaf**

- Le Comité Directeur valide l'équipement de chaque établissement de la LGEF avec du matériel LOGITECH pour un montant de 10 869 € qui bénéficiera d'un soutien financier de 1 000 € par établissement de la LFA.
- Le Comité Directeur valide la mise à niveau des salles de formation des établissements de la LGEF avec un écran et un système CLICKSHARE par salle pour un montant de 27 204 € qui pourra bénéficier d'un soutien financier de la Région Grand Est à hauteur de 75 % plafonné à 8 000 €.

## **9 Technique Patrice Grethen**

Le directeur Technique régionale Patrice Grethen présente la nouvelle architecture diplômante de la filière bénévole, et nous informe de la création d'un groupe de travail qui fera des propositions sur les obligations de diplômes selon les catégories d'équipes :

**Joel MULLER** Responsable du GT en tant que Responsable.

**Animateurs du GT : Hervé PAPAVERO et Patrice GRETHEN**

**9 personnes ( issues de neuf districts différents) :**

**-3 présidents de district un par territoire**

**-3 dirigeants resp. de club**

**-3 éducateurs.**

**Le président de la Commission du statut des Educateurs**

**3 CTR en charge de la formation et du suivi des compétitions.**

**1 resp. des compétitions LGEF.**

- Le Comité Directeur valida la composition de ce groupe de travail

## **10 Intervention Bruno Herbst membre du Collège des Présidents de Districts.**

Le collège n'est pas satisfait de la répartition de l'enveloppe budgétaire consacré à l'arbitrage. Il aurait souhaité que l'ensemble des sommes soient alloués aux districts. L'intervention de Christophe SOLLNER a permis de trouver un compromis acceptable.



## **11 Informations diverses**

### **11.1 Nomination en tant que Président d'honneur**

- **Le Comité Directeur valide la nomination comme Président d'honneur de la LGEF pour Messieurs Bernard Desumer et Jean-Claude Hazeaux. Un hommage leur sera rendu lors de l'AG de janvier 2023.**

### **11.2 Outil football animation loisirs**

**6 districts de la LGEF ont candidaté à intégrer le déploiement de cet outil fédéral :**

- **Aube**
- **Meuse**
- **Ardennes**
- **Moselle**
- **Meurthe et Moselle**
- **Alsace**

### **11.3 Jeunes bénévoles**

- **Le Comité Directeur valide la dotation pour les « jeunes bénévoles » identifiés par la commission bénévolat et distinctions (dotation identique à celle des « bénévoles du mois »)**

## **12 Dispositions transitoires championnats jeunes 2022-2023 – secteur ouest**

**Les districts du territoire ouest n'ayant pas pris en considération les modifications règlementaires intervenues lors de l'AG de mai 2022 qui a fait passer le nombre de groupe par niveau (U14, U16 et U18) en deuxième phase de 2 à 1, ils sollicitent le report de l'application de cette disposition à 2023-2024.**

- **Le Comité Directeur valide la proposition de soumettre à l'AG de la LGEF du 14 janvier 2023 une disposition transitoire pour la deuxième phase de la saison 2022-2023 permettant de conserver 2 groupes par niveau en maintenant toutefois une seule accession par l'organisation d'un barrage.**

**Une réunion de travail du comité directeur aura lieu le mercredi 28/12 à 10h00 en présentiel à Champigneulle**

**Michel SPINDLER**  
Secrétaire général

**Albert GEMMRICH,**  
Président